

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE D'ABONG-MBANG

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

ABONG-MBANG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne.
Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.AM/SG/2023 DU 13 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ANKOUNG ET DE NTOUNG DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel médical des Centres de Santé Intégrés d'ANKOUNG et de NTOUNG dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent l'équipement en matériel médical des Centres de Santé Intégrés d'ANKOUNG et de NTOUNG dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est.

3- PARTICIPATION ET ORIGINE

La Participation, à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4- FINANCEMENT

Les prestations objet du présent dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public MINSANTE (BIP) Exercice 2023 selon le tableau ci-dessous :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA)	IMPUTATION
1	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES D'ANKOUNG ET DE TOUNG	15 000 000	57 40 047 06 641202 524412 611

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Abong-Mbang d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille francs CFA (25.000 FCA)**.

6- REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune d'Abong-Mbang au plus tard le **05 Avril 2023 à dix (10) heures heure locale** et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

**N°001/ DC/C.AM/SG/2023 DU 13 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN
MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ANKOUNG
ET DE NTOUNG DANS LA COMMUNE D'ABONG- MBANG DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCIEMENT : BUGET D'INVERTISSEMENT PUBLIC MINSANTE -EXERCICE 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOULLEMENT »

7 RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel

DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA)	MONTANT DLA CAUTION DE SOUMISSION(FCFA)A
EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES D'ANKOUNG ET DE NTOUNG	15 000 000	300 000

La caution devra reste valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet les pièces Administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 Avril 2023 à 11 heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Abong-Mbang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier ,dans la salle de conférence de la commune d'Abong-Mbang.

9-DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison maximum des équipements est de deux (02) mois.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service d'exécuter la livraison.

10-PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES.

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1 Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièces administratives falsifiée
3. Non -conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
- 4-Spécifications techniques non -conformes ;
- 5- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 6- N'avoir pas réuni 100% des critères de qualification ;
- 7-Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

10-2- critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

- | | |
|---|----------|
| 1. présentation générale de l'offre..... | oui/non |
| 2. Chiffre d'affaire des exercices 2021,2022..... | oui /non |
| 3. Références dans le domaine..... | oui/non |
| 4. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1 ^{er} ordre agréée par le MINFI)..... | oui/non |
| 5. Conformité des fournitures aux spécifications techniques..... | oui/non |
| 6. Planning de livraison | oui/non |

Seuls les soumissionnaires qui auront rempli 100% des critères de Qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

11 ATTRIBUTION DE LA LETTRE – COMMANDE

A l'issue de la comparaison des offres financières, la lettre- commande à élaborer sera proposée à l'attribution aux soumissionnaires dont :

1. Les pièces administratives seront jugées complètes ;
2. Les propositions techniques des équipements seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » égal à 100% ;
3. La proposition financière après correction, conformément aux dispositions du règlement de la consultation, des sous-délais des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins distante.

12- DUREE DE VALIDITE

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

13-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ;

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Abong-Mbang, aux numéros de téléphones : 696 709 222 / 699 732 032 / 673 82 41 48

Abong-Mbang, le 14 MARS 2023

Le Maire

(*Autorité Contractante*)



Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt /CIDPM-C.AM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.